



Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Paris, le 31 janvier 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Remise du 19<sup>e</sup> rapport de la Fondation Abbé Pierre : Cécile Duflot réaffirme l'engagement du Gouvernement dans la lutte contre le mal logement

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, s'est rendue, vendredi 31 janvier au matin, à la remise du 19<sup>e</sup> rapport annuel sur « l'état du mal-logement en France » organisée par la Fondation Abbé Pierre et réunissant tous les acteurs du logement et de l'hébergement. La publication de ce rapport, qui intervient la veille du 60<sup>e</sup> anniversaire du célèbre Appel lancé par l'Abbé Pierre, le 1<sup>er</sup> février 1954, prend cette année un écho particulier.

Cécile Duflot est venue dire la solidarité et l'engagement résolu du Gouvernement dans la lutte pour faire reculer le mal-logement et pour permettre aux personnes sans abri ou mal logées d'accéder durablement à un logement digne et adapté. La ministre a profité de cette rencontre pour **annoncer trois mesures nouvelles** :

- dans le cadre de l'examen en deuxième lecture au Parlement du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur), les sénateurs ont voté hier, le 30 janvier, **le rétablissement du bénéfice de la trêve hivernale des expulsions pour tous, y compris les « occupants sans droit ni titre »**, qui avait été introduit en séance à l'Assemblée nationale il y a dix jours. Cette disposition, qui était à l'origine prévue dans la loi de 1956 et avait été supprimée en 1991, était réclamée de longue date par les associations. En cette période de crise du logement, de l'hébergement et de crise sociale, il est apparu nécessaire de rétablir cette mesure tout en l'encadrant par le juge qui prendra sa décision au regard des situations sociales, familiales, économiques, du propriétaire et des occupants. Par ailleurs, la durée de cette trêve avait déjà été prolongée de quinze jours en première lecture au Parlement, elle s'étendra désormais du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (pour en savoir plus, voir le dossier de presse page 13) ;

- la ministre a également annoncé le **lancement d'une mission nationale confiée à Adoma pour résorber les bidonvilles** (voir dossier de presse page 11),

- l'année 2014 sera aussi celle de la réalisation d'un véritable **« plan d'action » en faveur des personnes reconnues prioritaires au Dalo** (voir page 14).

La ministre a également rappelé les nombreux chantiers engagés depuis un an : soutien à la construction de logements sociaux (+14 % de logements sociaux financés en 2013, par rapport à 2012) ; appel à projets national pour financer 3 000 logements « très sociaux » ; un effort inédit pour renforcer le dispositif d'hébergement (création

de 7 033 places d'hébergement pérennes et de 7 630 places en logement adapté en 2013) et pour amorcer la fin de la gestion saisonnière ; lancement d'un plan de rénovation énergétique de l'habitat qui permet de s'attaquer à la précarité énergétique ; mesures de régulation du marché et de protection des plus vulnérables proposées par le projet de loi Alur (encadrement des loyers, garantie universelle, renforcement de la prévention des expulsions ; lutte contre l'habitat indigne, amélioration du processus d'attribution des logements sociaux, dispositions permettant aux gens du voyage d'accéder aux dispositifs de droit commun en matière d'urbanisme, etc.

Pour en savoir plus : <http://www.territoires.gouv.fr/remise-du-19e-rapport-de-la-fondation-abbe-pierre-cecile-duflot-reaffirme-l-engagement-du-gouvernement-dans-la-lutte-contre-le-mal-logement>